

Septembre 2010

**Note de synthèse suite aux réunions et contributions  
du groupe de travail**

**« Événements festifs organisés par les jeunes »**

Groupe de travail réuni à l'initiative  
du ministère de la jeunesse et des solidarités actives

L'organisation des « apéros géants » via Facebook a interpellé les pouvoirs publics au printemps 2010. A ce titre, **le ministre de la jeunesse et des solidarités actives, a mis en place le 26 mai 2010, trois groupes de travail** composés d'associations de jeunes, d'associations de prévention, d'associations de secourisme, de représentants de l'Etat afin de réfléchir sur les actions à mener.

Le groupe de travail consacré à **l'accompagnement des « événements festifs organisés par les jeunes »** s'est réuni trois fois en juin et juillet 2010.

Composition du groupe de travail :

Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales, Secrétariat d'Etat chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique, Direction générale de la santé, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Anacej, Animafac, Anpaa, Association des maires des grandes villes de France, Avenir santé, Cnajep, Croix-Rouge, Croix-Blanche, Fage, Fédération des MJC, MJC Chenôve, Fêtez clairs, Internet sans frontières, Lmde, Protection civile, Techno+, Unef, Unis-cité, Université de Louvain, Usem, Voiture&co.

Jean-Louis Dumont, député de la Meuse, Christophe Moreau, sociologue, Céline Ménard, élève à l'ENS Paris.

Le document ci-après a été rédigé par l'Injep et la Djepva à la demande du Ministre de la jeunesse et des solidarités actives. À partir de différents éléments discutés à l'occasion du groupe de travail, il s'agit ici de faire un point sur ce phénomène et de proposer des mesures pour l'accompagner. Il n'a donc pas de valeur d'exhaustivité.

Cette note comprend deux parties et une annexe :

- I. Analyse Sociologique des « Apéros Géants »
- II. Recommandations du groupe de travail

Annexe : Bibliographie

Née des réseaux sociaux, l'idée « d'apéro géant » est de réunir le maximum d'individus dans le centre d'une ville, en plein air. Les apéros géants deviennent visibles et se généralisent dès la fin 2009. Ce n'est toutefois qu'au printemps 2010, suite à un accident mortel à Nantes, qu'ils s'imposent comme question de société.

## I. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES « APÉROS GEANTS »

### a) Un besoin de rencontre.

Rassemblement festif sans objet, les « apéros géants » témoignent d'un besoin de rencontre, à travers une nouvelle façon d'être ensemble et de se retrouver physiquement. Ils renvoient ainsi à la place privilégiée accordée par les jeunes à l'amitié, comme l'ont mis en évidence les travaux menés par Olivier Galland et Bernard Roudet dans le cadre de l'Injep. Contrairement à une opinion répandue, la consommation d'alcool n'est donc pas le but de la manifestation, mais un « élément autour duquel s'organise une sociabilité »<sup>1</sup>. « Il y a bien sûr des dérives, mais le but est davantage de rencontrer les copains que de consommer de l'alcool », résume Diego Farnié. Il faut donc nuancer, comme y invitent les travaux du sociologue Christophe Moreau, l'image d'une jeunesse « casse cou », qui est finalement minoritaire (10%), la majorité des jeunes ayant un profil simplement « libertin, militant » (35%) ou « conformiste » (55%).

### b) Un effet de compensation

Ce besoin de rencontre peut être perçu comme une réaction directe à une société de plus en plus individualiste<sup>2</sup>, dans laquelle les nouvelles sociabilités sur Internet (**multiplication d'amis virtuels, des communications indirectes**) **créent le besoin de se voir et de s'entendre dans un même espace physique**. François de Singly évoque ainsi l'envie de « moments forts passés avec des personnes avec qui on a des liens faibles ». Il y a là un véritable paradoxe : Internet, autrefois accusé d'isoler les jeunes et de les cloîtrer dans un univers purement virtuel, se voit aujourd'hui accusé de les rassembler

On peut également voir dans les « apéros géants » la volonté de « se libérer de l'excès des contraintes et des devoirs »<sup>3</sup>, que relevait Monique Dagnaud au sujet de la « teuf ». Dans une société qui exerce une extraordinaire pression sur les jeunes à travers l'exigence de performance scolaire, « la teuf est [en effet] le lieu du retour du refoulé, une pulsion dionysiaque, et c'est la raison pour laquelle elle ne doit pas être trop organisée à l'avance. Il ne s'agit pas de remplacer la contrainte par une autre. J'ai constaté d'ailleurs, au fil de mon enquête, que les excellents élèves sont aussi d'excellents teufeurs ! Comme s'ils cherchaient à se libérer de l'excès des contraintes et des devoirs »<sup>4</sup>. Nina Testut insiste également sur cette dimension libre et hors contrôle de l'événement : « Dans une société aseptisée, globalement contrainte, c'est une espèce de respiration, sinon, pour certains, une forme de provocation »<sup>5</sup>.

### c) Un phénomène à replacer dans un cadre plus général

---

<sup>1</sup> Diego Farnié cité dans, **L'Express.fr**, (art. cit.)

<sup>2</sup> Les « apéros géants » mettent en évidence un « besoin d'être ensemble dans une société post-moderne malade de son individualité », Jean Christophe Sevin cité par Charlotte Boitiaux, « Les apéros géants de Face book programmés pour disparaître », **France 24**, 23/05/2010

<sup>3</sup> Dominique Dagnaud citée dans **Figaro Madame**, 8/2/2008.

<sup>4</sup> Dominique Dagnaud citée dans **Figaro Madame**, 8/2/2008.

<sup>5</sup> Nina Testut citée dans Charlotte Boitiaux, art. cit., **France 24**, 23/05/2010

*Une conception de la fête s'inspirant de pratiques sociales déjà existantes.*

Les caractéristiques « apéros géants » sont à replacer dans un cadre plus vaste et ancien.

Ainsi, comme le souligne Nina Testu, la recherche de convivialité n'est pas propre aux jeunes : « prenez des exemples simples : les repas de quartier, ou les fêtes de voisins. Ils traduisent une recherche de lien social, de convivialité en ville, au même titre que ces apéros »<sup>6</sup>.

On peut également mettre en parallèle les « apéros géants » avec certaines grandes manifestations festives organisées par les communes dans les centres villes, comme la fête de la musique, les « nuits des musées », les « nuits blanches parisiennes », la « fête des lumières » à Lyon. Durant les « apéros géants », les jeunes s'approprient en effet des lieux publics emblématiques en centre ville (Place Royale à Nantes par exemple ou encore rue de la République à Lyon, place de l'Homme de fer à Strasbourg, quais du Canal Saint-Martin, pelouse en contrebas du Sacré-Cœur, etc. à Paris). Par cette visibilité sociale, les « apéros géants » se démarquent nettement d'évènements plus alternatifs et clandestins comme les « Trash parties » (réunions spontanées via Facebook en plus petit comité dans des lieux désaffectés) ou les raves dans les années 1990.

Enfin, si les « apéros géants » peuvent donner lieu à des ivresses importantes, ceci ne leur est pas spécifique. D'autres évènements, qui ne sont pas uniquement réservés aux jeunes, comme les Fêtes de Bayonne, la Féria de Nîmes ou les 24h du Mans, sont également concernés par ce type de comportement. Perçus comme faisant partie de la culture française, ils semblent cependant mieux tolérés.

Les apéros géants mettent en revanche en relief un nouveau rapport à l'alcool, plus précoce et marqué par des états d'ivresse plus fréquents, où des alcools plus forts et des mélanges pré-mix se substituent au vin et aux apéritifs traditionnels.

*Un phénomène qui n'est pas propre à la France.*

Ce phénomène n'est pas uniquement français. Le « botellon » espagnol, plus ancien, et dont l'origine n'est pas liée à Facebook, en partage ainsi un certain nombre de caractéristiques. Outre le fait que la consommation d'alcool y joue également un rôle important, il s'inspire des sociabilités de bar espagnoles, de la même manière que les « apéros géants » reprennent le principe du « sacro-saint » apéro en France<sup>7</sup>. Les « apéros géants » existent également dans les autres pays francophones, même si le phénomène y est plus limité.

On peut enfin rapprocher les « apéros géants » français de certaines pratiques festives anglo-saxonnes. La différence est toutefois beaucoup plus marquée : aux Etats-Unis par exemple, les formes traditionnelles de la fête sont fortement liées au « campus » et l'ivresse n'est pas, comme dans le cas des « apéros géants », un moyen au service de la sociabilité, mais le but de celle-ci. (pratique que l'on retrouve aussi en Grande-Bretagne avec le « binge drinking »<sup>8</sup> ou

---

<sup>6</sup> Charlotte Boitiaux, « Les apéros géants de Face book programmés pour disparaître », **France 24**, art. cit.

<sup>7</sup> Définition des « botellones » : « Réunion de jeunes majoritairement âgés de 16 à 24 ans, dans des espaces publics, pour mélanger et consommer des boissons achetées préalablement (...) Les invitations se transmettent par bouche-à-oreille, le téléphone, les SMS, maintenant Internet, bref par tous les moyens de communication », Diego Farnié, « Apéros géants : le modèle espagnol », **L'Express.fr**, 17/05/2010, art. cit.

<sup>8</sup> « Binge drinking », « biture express », on absorbe le plus d'alcool possible dans le minimum de temps pour partir en fête.

dans les pays germaniques avec le « Bierkastenlauf », littéralement « course à la caisse de bière »)

## II. RECOMMANDATIONS

### **Recommandation n°1 : Rentrer dans une logique de confiance réciproque entre la société et les jeunes**

Il est important de promouvoir un dialogue basé sur l'échange et la prise en compte des motivations entre les jeunes, les pouvoirs publics, la population et les élus. L'exemple donné par l'Université de Louvain<sup>9</sup> où le recteur s'est investi personnellement, montre en effet que des modalités peuvent être trouvées, pour à la fois faciliter l'organisation d'évènements festifs par les jeunes sans gêner les autres habitants et mettre en œuvre des actions de prévention.

Ces dispositifs doivent toutefois s'appuyer sur un discours équilibré, permettant de responsabiliser sans stigmatiser. Les organisations de jeunes soulignent parfois l'ambiguïté des pouvoirs publics, qui condamnent les évènements festifs sans organisateur, alors que les associations de jeunes structurées connaissent de plus en plus de difficultés à obtenir des autorisations.

Il ne s'agit pas non plus de se substituer aux organisateurs. Cela reviendrait à ne pas prendre en compte la spécificité de l'évènement, qui tire sa dimension festive de son caractère autonome. L'expérience espagnole montre bien les limites d'une telle approche : la législation prohibitive mise en place à partir des années 2000 (interdiction de la vente d'alcool après 22 heures et de consommer dans la rue, fortes amendes) n'a pas empêché le rassemblement de 70 000 jeunes à Séville pour un « botellon » en 2004.

On peut, de ce point de vue, reprendre les préconisations du député Jean-Louis Dumont au sujet des rassemblements techno<sup>10</sup> en 2008 :

- créer, développer et renforcer les structures de dialogue entre les organisateurs et les institutions ;
- renforcer les capacités d'intervention des acteurs sanitaires et sociaux non gouvernementaux dont l'essentiel des forces sont souvent des jeunes ;
- développer les outils et les moyens des associations de lutte contre les risques.

Il est aussi important de définir le coût financier de ces manifestations pour les pouvoirs publics et les collectivités locales et de déterminer avec les jeunes un partage de responsabilité équilibré.

### **Recommandation n°2 : Définir un cadre, rappeler la règle de façon systématique et placer les jeunes en face de leurs responsabilités**

Les jeunes semblent relativement ouverts à la définition d'un cadre par les pouvoirs publics, il s'agirait plutôt de trouver un moyen de concilier le droit à se rassembler, liberté fondamentale, et l'impératif de sécurité des participants<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Témoignage de Mme Agnés Van Laeten, chef de cabinet du Recteur de l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique), groupe de travail, séance du 8/07/2010

<sup>10</sup> « Les grands rassemblements festifs techno », Rapport au Premier ministre, mai 2008.

<sup>11</sup> PP Paris (compte facebook ouvert le jeudi 6 mai) AFP, 6/05/2010 « L'apéro géant à Paris lancé sur Face book inquiète les autorités » et Le Point, 7/05/2010, « Apéro Face book à Paris » : « La PP Paris précise que « le droit à se rassembler sur la voie publique est (...) une liberté fondamentale qu'elle a pour mission et pour habitude de garantir ».

Le rappel systématique à la règle, déjà mis en évidence par un certain nombre d'expériences étrangères, apparaît comme un élément essentiel pour la bonne réalisation de cet objectif (la règle pouvant être socialement, culturellement et historiquement intégrée comme sur les campus nord-américains par exemple ou au contraire faire l'objet d'un rappel systématique par les autorités comme en Espagne). Ce rappel à la règle doit également se faire sur Internet et les réseaux sociaux pour aller à la rencontre des jeunes.

Concrètement, il peut concerner :

- La réglementation quant aux de risques de trouble à l'ordre public,
- La réglementation quant aux risques de sécurité sanitaire, notamment pour les plus jeunes,
- La réglementation sur le tapage nocturne,
- La réglementation concernant la consommation d'alcool sur la voie publique (Préfecture de Police de Paris),
- Vis-à-vis des mineurs, l'interdiction de leur vendre de l'alcool et la responsabilité des parents,

### **Recommandation n°3 : Encourager les propositions alternatives de rassemblements et de moments festifs pour les jeunes**

#### *Répondre à une « quête de place »*

Les « apéros géants » innovent par leur visibilité sociale<sup>12</sup> voire médiatique. Ils traduisent une « quête de place, de reconnaissance et d'appartenance » (C. Moreau). En cela, les « apéros géants » posent la question de la place réservée aux jeunes dans l'espace public ainsi que des temps qui leur sont dédiés, et de manière plus générale de la capacité de l'espace urbain à promouvoir des temps de « vivre-ensemble ». Il est donc important que les municipalités impliquent davantage les jeunes dans l'organisation des événements festifs.

Pour répondre à cette « nouvelle gestion des temps sociaux de la fête, notamment sur les transports, commerces, espaces publics », on peut s'appuyer sur l'expérimentation de projets d'urbanisme intégrant cette dimension festive ainsi que sur « de nouvelles initiatives »<sup>13</sup>.

#### *S'appuyer sur les expériences antérieures*

Plusieurs expériences ont déjà été tentées dans le domaine. Ainsi en Espagne, pour faire face au phénomène des « botellones », les collectivités se sont engagées dans la création « d'espace propre répondant aux attentes [des jeunes] » où « les structures d'encadrement sont réduites à l'extrême ». Au sein de cet espace, « le principe est alors celui de l'échange en fonction de ce que chacun peut apporter »<sup>14</sup>. En France, c'est la voie qui a été esquissée par un certain nombre de municipalités comme Saint-Brieuc avec la soirée Buzz ou Rennes à travers l'opération « Nuit des 4 jeudis »<sup>15</sup>, l'opération DAZIBAO avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne (CRIJ), et de manière plus générale par les grands

---

<sup>12</sup> « Les apéros géants s'inscrivent (...) en filiation avec la culture festive des années 200° et lui fournit une visibilité. En organisant, grâce à la puissance virale de Face book, des rassemblements massifs, ces noceurs produisent un spectacle offert à la vue de tous et décliné en d'innombrables photos sur les comptes du réseau » Eric Leser « Les apéros géants, un pied de nez à la crise », *Slate*, 16/05/2010 :

<sup>13</sup> Voir Cahiers de doléance sur la gestion publique de la fête, Rennes, 16/05/2005, [http://www.irma.asso.fr/Cahier de doléance et François Moreau](http://www.irma.asso.fr/Cahier%20de%20dol%C3%A9ance%20et%20Fran%C3%A7ois%20Moreau)

<sup>14</sup> FARNIE D., art. cit, p. 35, expérience menée notamment par la ville de Caceres

<sup>15</sup> « Nuit des 4 jeudis », (« Objectif dialogue » <http://www.rennes.fr/accueil/action-municipale/jeunesse/>)

festivals (Bourges, Avignon, Aurillac...), qui rassemblent un très grand nombre de jeunes et autour desquels les CEMEA ont accumulé une très riche expérience.

#### **Recommandation n°4 : Mener des actions de prévention en s'appuyant sur les pairs**

Les jeunes sont sensibles aux actions de prévention. Celles-ci seront d'autant plus efficaces qu'elles s'appuieront sur des pairs et des modes de communication qui leur sont familiers. La présence d'équipes de jeunes de leur âge peut ainsi aider à entamer un dialogue et à informer, tout en évitant l'écueil d'un message de prévention empreint de stigmatisation.

L'usage par les acteurs publics de canaux très utilisés par les jeunes, comme les réseaux sociaux, peut aussi constituer un moyen de diffusion efficace des messages de prévention relatifs à l'organisation d'évènements festifs.

Ces actions peuvent être relayées sur place par des postes fixes et des équipes itinérantes de prévention, afin de prévenir les risques à court terme (coma éthylique, risque d'accidents routiers...). Elles peuvent également être l'occasion d'actions de sensibilisation (démarches et gestes éco-responsables par exemple).

#### **Recommandation n°5 : Elaborer une méthodologie partagée sur la gestion des rassemblements festifs**

Dans différents départements, les services de l'Etat, les collectivités locales, les professionnels de la Prévention ont été amenés à devoir gérer des rassemblements festifs de jeunes spontanés ou déclarés dans un délai relativement court.

Au delà des spécificités culturelles ou sociologiques de chaque rassemblement festif (rassemblements techno ou apéros géants..), des problématiques communes peuvent être repérées sur les aspects organisationnels (gestion du lieu, du public...)

Pour autant, le groupe de travail a mis en lumière l'absence d'outils méthodologiques simples et partagés qui pourraient être mis à disposition des acteurs locaux :

- comment impliquer les jeunes dans l'organisation ?
- comment construire une concertation ou une médiation avant, pendant et après le rassemblement festif ?
- quelles actions de prévention primaire ou de réduction des risques sont à mettre en place ?
- comment gérer les aspects matériels qui peuvent être déterminants avec par exemple la maîtrise du flux de véhicules, l'accès des véhicules de secours, la gestion de l'eau ou des déchets.

Certaines dynamiques locales, en Bretagne ou dans le Cher ont permis la construction d'outils méthodologiques mais il est nécessaire, devant la prégnance de ces questions, de proposer aux professionnels et aux acteurs de terrain, des outils méthodologiques partagés au niveau national.

## Annexe. **Bibliographie**

*Établie par Jean-Claude RICHEZ, Mission observation évaluation de l'Injep*

### **Travaux et publications de l'Injep :**

**Agora** n° 7, 1° trimestre 1997, **Les jeunes et les fêtes** (contributions de Bernard Bier, Véronique Naoum-Grappe, Brigitte Laguerze, Claude Fouillen, Pascal Duret et Serge Pociello, Farhad Khoroskhavar, Michel Maffesoli)

**Agora** n°38, 2005, « Violence, sociabilité, psychotropes et dépression » », pp. 10-26

**Agora** n° 53, 2009, Eric Marlière, « Les vertus libératrices de la fête. Violences ritualisées et compétitions masculines, pp. 35-48.

**Polémiques sur les raves**, Centre de documentation, INJEP, 2001.

BERGEAULT E., **Politiques de jeunesse et musiques électroniques. Entre rave-party et Teknival, quelle évolution des grands rassemblements ?** , Mémoire Cycle de consultants politique de Jeunesse, INJEP, Novembre 2008

Isabelle Fiévet, Joëlle Montaubric, **Apéros géants, Repères documentaire**, Centre de Ressources INJEP, juillet 2010

### **Ouvrages :**

CHOBEAUX F., **Les nomades du vide**, La Découverte, 2004

DAGNEAUD M., **La teuf, essai sur le désordre des générations**, Le Seuil, 2008

SAUVAGE A., MOREAU C., **La fête et les jeunes. Espaces publics incertains**, Editions Apogée, 2007

### **Articles :**

BOURQUET D., CHERIFID., COUPIAT P., « Manifestations festives et intervention sociale. L'expérience d'Aurillac », **Vis sociale et traitements**, n°84, pp.84-100, 2004

DAGNAUD M., « Fêtes », in David Le Breton (dir.), **Dictionnaire sur l'adolescence**, Paris, PUF, à paraître

DAGNAUD M., « La Teuf : ethnographie de soirées débridées », **Psychotropes**, janvier 2010

DAGNAUD M., « La teuf comme utopie provisoire », **Le Débat**, 145, mai-août 2007, p. 152-164.

DAHLGREN P., L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication, **Réseaux**, 2000, vol.18, n°100, pp.157-189.



FARNIE D., « Le « botellon » : l'alcool hors les murs dans SALAUN S. et ETIENVRE F., **Du loisir aux loisirs. Espagne XVIII°- XX° siècles**, pp.15-39, Les travaux du CREC n°2, Paris 3, février 2006

HAMPARTZOUMIAN Stéphane, « *Du plaisir d'être ensemble à la fusion impossible* » in **La fête techno : tout seul et tous ensemble** » sous la dir. de Mabilon-Bonfils Béatrice, éditions Autrement, 2004

GARAT I., « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentations d'une société idéale », dans **Annales de géographie**, 2005, vol. 114, n°643, pp. 265-284

MOREAU C., « Pratiques festives juvéniles et modes de consommation », **Cahiers de l'IREB** (14), 1999

VIDELIN J.-C., « Le régime juridique des raves parties », **AJDA**, 24 mai 2004

### **Thèses, mémoires, rapports :**

CHOBEAUX F., MOREL T., **Comportement festif des jeunes au printemps de Bourges**, CEMEA, juin 2008

DUMONT J.L., **Les grands rassemblements festifs techno**, Rapport au Premier ministre, mai 2008.

DEROFF M. L., **Les jeunes et la fête : rites d'alcoolisation**, Université de Bretagne Occidentale, Atelier de Recherche Sociologique (EA 3149) juillet 2007, 122p.

JEUDEVI, **Pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne**, Adrénaline, 2010.

MOREAU C., **La jeunesse à travers ses raves**, thèse de sociologie, Rennes 2, 2002